

Le travail vu autrement

L'économie des conventions

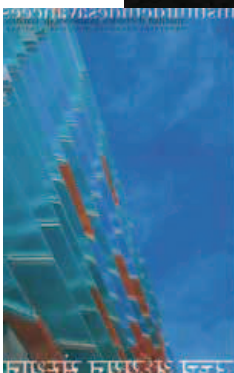
Robert Salais est le chercheur dont les travaux sont pris en charge par la FNMI et par Harmonie Mutualité en 2011-2012 au sein de l'Institut d'études avancées de Nantes. C'est lui, en effet, qui, après Patrice Yengo, est titulaire de la chaire d'économie sociale de cet institut.

Le projet de recherche⁽¹⁾ mené par Robert Salais pendant son séjour à l'Institut d'études avancées de Nantes (IEA) s'intitule « *Le travail et l'Europe: histoire d'un échec annoncé. Une comparaison entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne du xx^e siècle; l'échec annoncé étant celui « de l'Europe comme projet politique ».*

Si Robert Salais n'est pas l'ennemi d'un brin de provocation, l'évolution montre que la question se pose et invite à un détour par l'histoire. L'enjeu est de repérer les failles par où la crise mondiale est entrée jusqu'à menacer de faire imploser le projet européen. « *La dérive vers le tout marché et l'affaiblissement des protections sociales et juridiques du travail dans laquelle s'enferme la construction de l'Europe* » n'est pas inéluctable.

L'un des problèmes parmi d'autres, selon lui, est que l'Europe s'est créée sur une conception de l'économie, le monde de la grande industrie et la concurrence par les prix, qui ne sont plus les réalités dominantes d'aujourd'hui. « *Il existe une pluralité de manières de produire et de travailler sur lesquelles une économie peut fonder son développement, d'où l'importance de la comparaison internationale pour rendre compte de la spécificité des trajectoires socio-historiques nationales.* »

(1) Nous présentons ici de façon synthétique ses travaux passés, Réponse reviendra ultérieurement sur ceux qu'il mène durant ce séjour nantais.



△ La plaquette de l'IEA de Nantes.

Point primordial, la recherche se fait au prisme de « l'économie des conventions » dont il est l'un des fondateurs.

Pouvez-vous expliquer tout d'abord ce l'on entend par « économie des conventions » ?

Robert Salais: Dans toute science, la mesure d'un phénomène repose sur ce qu'on appelle des conventions, par exemple des conventions de mesure : pour les Français la glace se forme à 0° centigrade, pour les Anglais à 32° Fahrenheit. Autre exemple dans un domaine sur lequel j'ai beaucoup travaillé, le chômage n'a pas toujours

Qu'est-ce qu'un IEA ?

Apparus dans les années 1930 aux États-Unis (Princeton, Stanford), les IEA (Instituts d'études avancées) se sont développés après-guerre en Europe (Allemagne, Pays-Bas, Suède, Hongrie). Ils sont aujourd'hui structurés dans un réseau mondial, européen et français (Lyon, Marseille, Nantes et Paris).

Ce sont des lieux d'innovation intellectuelle qui misent sur la liberté et la créativité des chercheurs, sélectionnés pour leur excellence ou le caractère prometteur de leur recherche et accueillis en résidence. Temporairement libérés de leurs obligations pédagogiques et administratives, et plongés pendant plusieurs mois dans une petite communauté multidisciplinaire et internationale, les résidents peuvent mener à bien leur projet dans un contexte propice à l'innovation et à la créativité. Ces communautés de travail à durée limitée sont conçues comme des pépinières de nouveaux réseaux de collaborateurs scientifiques. L'IEA de Nantes est dirigé par Alain Supiot.

JC



© J.-L. S.

existé comme catégorie sociale. Il a fallu définir ce qu'était un chômeur par des conventions de mesure, monter tout un appareil d'enquête et d'enregistrement pour les découvrir ; il a fallu aussi que les travailleurs et les employeurs viennent à identifier le manque de travail comme du « chômage ». On observe la même chose dans bien des circonstances de la vie quotidienne. La politesse repose sur des conventions sociales. C'est un répertoire de langage et d'action que l'on peut employer sans s'expliquer parce que c'est partagé par tout le monde et permet d'aller plus loin. Avec quelques autres chercheurs français, nous avons pensé, puis observé, que dans le travail comme ailleurs, la convention permet de se coordonner. Le contrat de travail définit un certain nombre de choses, mais l'activité de travail concrète, elle, passe par des conventions entre les personnes, des attentes mutuelles sur ce qu'il y a à faire et comment. Il n'y a pas besoin de tout négocier à l'avance. Il y a un accord *de facto*, et on y va. Suivre une convention n'est pas une obligation, on reste libre de la rompre ou

de ne pas la suivre. Mais, comme on le voit dans le travail, si chacun fait n'importe quoi, c'est source d'inefficacité, de désordre, de discussion et parfois, peut déclencher des conflits.

Ceci est très important pour l'Europe. Il faut bien, à six, puis à vingt-sept maintenant, se mettre d'accord sur des textes ou propositions communes. Mais bien souvent, les pays mettent des sens différents sous les mêmes mots. Quand on parle de monnaie, les Allemands comprennent rigueur et stabilité, les Français, financement d'un surcroît de dépenses, les Anglais, libéralisation financière, etc. Ils ont des conventions différentes. Au moindre problème, les difficultés surgissent parce qu'on s'aperçoit qu'on n'est pas d'accord sur la bonne interprétation à retenir.

A quoi cette économie des conventions sert-elle lorsque l'on étudie le travail ?

R. S. : A quoi sert le travail ? Si l'on fait abstraction de la recherche du profit, le travail sert à produire des choses, des objets, ou des valeurs d'usage. On a souvent l'idée que le travail consiste

△ Le bâtiment de l'IEA, en bord de Loire.



© J. C.

Robert Salais

Des statistiques aux crises européennes en passant par le chômage

Ancien élève de Polytechnique et de l'Ensaé (École nationale de la statistique et de l'administration économique), économiste et ancien administrateur de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), spécialiste des questions du travail et de l'emploi, Robert Salais a créé en 1997 avec Michel Margairaz et Denis Woronoff le laboratoire de recherches CNRS « Institutions et dynamiques historiques de l'économie ». Il est actuellement chercheur dans ce laboratoire à l'École normale supérieure de Cachan, ainsi qu'au Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales Marc Bloch à Berlin.

Au milieu des années 1980, il fait partie des fondateurs de l'économie des conventions avec Jean-Pierre Dupuy, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, André Orléan, et Laurent Thévenot. Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés, citons *L'invention du chômage* (avec Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, 1986), *Les mondes de production* (avec Michael Storper, 1993), *Aux sources du chômage, 1890-1914 : une comparaison interdisciplinaire entre la France et la Grande-Bretagne* (en codirection avec Malcolm Mansfield et Noel Whiteside, 1994), *Institutions et conventions : la réflexivité de l'action économique* (en codirection avec Elisabeth Chatel et Dorothee Rivaud-Danset, 1998) et *L'action publique et ses dispositifs* (en codirection avec Elisabeth Chatel et Thierry Kirat, 2005).

L'invention du chômage

La genèse de son premier ouvrage, *L'invention du chômage*, écrit en collaboration avec Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, montre bien comment Robert Salais est passé d'un rôle de statisticien à une réflexion beaucoup plus large sur l'économie : « J'ai été, dit-il, pendant 20 ans opérationnel de l'Insee, je me suis occupé d'enquêtes sur l'emploi, d'études pour le commissariat général du plan, sur l'emploi et le chômage. J'ai fait partie d'un groupe d'administrateurs qui, à la fin des années 70, se sont intéressés à leurs pratiques : quel rôle social avions-nous en conduisant des enquêtes avec des catégories statistiques, comme le chômage ? Nous avons alors commencé à travailler sur l'histoire des instruments statistiques, comme les enquêtes ou les nomenclatures, qui souvent remontent au début du xx^e siècle. J'ai alors découvert que la catégorie « chômage » -ce que nous appelons chômage aujourd'hui- avait une origine relativement récente. On commence à définir le chômage, à le mesurer seulement vers 1870-1890. C'est lié, bien entendu, à la montée de l'industrie et du salariat.

Auparavant, les périodes de non travail n'étaient pas considérées comme relevant de la demande d'un emploi ou d'une indemnisation de quelque chose ; cela faisait partie du cycle de vie. Il pouvait y avoir des solidarités de métiers mais l'État ne s'en occupait pas. C'est arrivé lorsque la question sociale a émergé et, en fait, elle a émergé à la suite de la grande crise de la fin du xix^e siècle. C'est vrai, non seulement en France mais aussi en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux États-Unis.

D'où le titre, *L'invention du chômage*, de l'ouvrage. A partir du moment où le chômage est enregistré, à partir du moment où l'on crée des bureaux de main-d'œuvre, des bureaux de chômage, comme on les appelait dans les années 30, puis l'ANPE, à partir du moment où la personne sans emploi vient s'inscrire pour faire valoir ses droits, cela devient une catégorie sociale. »

Ses recherches en cours

Son travail à l'IEA prend place dans la série de programmes de recherche européens qu'il a initiée au début des années 2000. L'enjeu en est de montrer qu'il existe une autre solution que le tout marché : comment renouer avec les objectifs de réduction des inégalités et d'égalité des chances, tout en mettant au centre la réalisation des aspirations à une liberté réelle de choix, à l'accomplissement personnel et au plein exercice de la citoyenneté ?

« Le projet se concentre sur les moments forts : l'entre-deux-guerres, l'après-guerre, les années 1980 et la crise actuelle. Il explore en conclusion les voies possibles de critique et de renouveau du projet européen. » Dans l'approche par l'économie des conventions, explique Robert Salais, « il est préférable d'analyser les situations de crise que celles où tout va bien. C'est là où l'on voit les désaccords et les différences entre les conventions à l'œuvre dans chaque pays. La crise européenne en cours vérifie ce constat quasiment au jour le jour. »

JC



© Fotolia.com

à obéir à des instructions, voire à des machines. Nous défendons l'idée que, y compris dans un univers hyper libéral, le travail est l'expression de la personne, même si c'est très difficile dans certaines circonstances. Si l'on produit, c'est aussi parce que les ouvriers - mais c'est vrai à tous les niveaux- se coordonnent entre eux par suite de conventions partagées.

Dans une chaîne de montage par exemple, chaque tâche peut paraître simple ; on observe cependant qu'en réalité il y a une observation réciproque des salariés sur la chaîne. Souvent, un ouvrier remet d'aplomb une pièce qui ne se présente pas comme il faut ; cela ne fait pas partie normalement de son travail et il aurait pu la laisser telle quelle mais, en fait, comme il sait que son collègue suivant va travailler dessus, il la remet en place. Il y a donc une forme de coopération qui se pratique ; coopération très importante dans l'artisanat ou la petite entreprise mais aussi dans la grande. C'est, en tous cas, indispensable, si l'on veut que le travail soit bien fait. L'intervention humaine compte toujours, bien au-delà des règlements, de la norme et, en fait c'est cela qui fait marcher la machine économique.

N'est-ce pas une vision un peu idéaliste du travail ?

R. S. : Nous ne voulons pas, non plus, décrire un monde idéal. Beaucoup de gens se comportent effectivement de manière opportuniste mais on peut dire qu'ils obéissent à une autre convention qui est celle du marché ; marché dans lequel il est supposé que chacun est opportuniste, ce qui rend difficile la coopération, et au-delà la vie en société. Mais, j'insiste, il y a d'autres conventions,

▽ La Loire, à proximité immédiate de l'IEA.



© T.C.

en particulier dans le travail hautement qualifié, de chercheur ou d'ingénieur, d'ouvrier de métier ou de travailleur ayant une certaine conscience professionnelle. Notre conclusion est qu'il y a plusieurs modèles ; il y a une pluralité de mode d'exercice du travail.

En somme, à quoi vous opposez-vous ?

R. S. : Nous nous opposons au fait que la « science » économique a complètement dérivé vers une théorie du marché, comme si tous les phénomènes économiques pouvaient s'expliquer par le marché et n'étaient explicables seulement que par le comportement d'individus rationnels. C'est une folie pure sur le plan intellectuel ainsi qu'en pratique. Nous soutenons qu'il y a une pluralité de manières d'organiser l'économie, et pas une seule ; l'on ne peut pas dire de manière dogmatique que l'une est meilleure que toutes les autres. Ce n'est pas vrai. On ne peut pas tout ramener à une espèce de modèle optimal, le marché, ni d'ailleurs, pour faire court, à la compétition de tous contre tous, ce qui est une vision, comment dire, déshumanisée de l'homme, qui, hélas, se répand partout dans le monde. ●

Propos recueillis par Jacques des Courtils